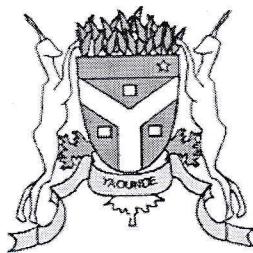


REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
REGION DU CENTRE  
-----  
DEPARTEMENT DU MFOUNDI  
-----  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
DE YAOUNDE II  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work - Fatherland  
-----  
CENTRE REGION  
-----  
MFOUNDI DIVISION  
-----  
YAOUNDE II COUNCIL  
-----

SERVICE DES MARCHES PUBLICS *2*

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

Tsinga, Avenue Jean Paul II. BP. : 17 522 Yaoundé  
Tél. : (00237) 243 67 08 15 [www.marieyaounde2.cm](http://www.marieyaounde2.cm)

**DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CAY2//SMP/2025 du *30 MAI 2025* DECLARANT  
INFIRMIER L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N°002  
/AONO/CAYII/CIPM/ SMP/2025 DU 06 MARS 2025 EN PROCEDURE  
D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE  
MALADIE AU BÉNÉFICE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II**

**FINANCEMENT : FONDS PROPRES/CAYII, Exercice 2025**

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;  
Vu la loi N°2024/013 du 23 Décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;  
Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;  
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;  
Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;  
Vu l'Arrêté municipal N°000007/AM/SG/CAY2/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;  
Vu la Circulaire n° 00013995/C/MINFI du 31 Déc. 2024 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;  
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;  
Vu l'Avis d'Appel d'Offres N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2025 DU 06 Mars 2025 en procédure d'urgence pour la souscription d'une police d'assurance maladie au bénéfice des conseillers Municipaux de la CAYII ;  
Vu le Procès-verbal de restitution du rapport de la sous-commission d'analyse des Offres N°015 en date du 16 Mai 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;  
Vu le budget de l'exercice 2025 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;  
Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

## DECIDE

**Article1** : L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CAYII/CIPM/ SMP/2025 DU 06 MARS 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II EST DECLARE INFRACTUEUX.

**MOTIF** : *non-conformité des Dossiers Administratifs des soumissionnaires ZENITH INSURANCES et NSIA ASSURANCES et de l'Offre Technique du soumissionnaire AXA CAMEROUN.*

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP-CENTRE ;
- PREFECTURE MFOUNDI ;
- CF/CAY2 ;
- RM/CAY2 ;
- CIPM/CAY2 ;
- Attributaire ;
- Affichage.

*Fait à Yaoundé, le*

*30 MAI 2025*

**LE MAIRE DE YAOUNDE II**  
*Maître d'Ouvrage*



*Yannick Martial AYISSI ELOUNDOU*